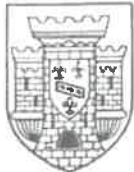


**ETAMPES**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
N° 2191073321030388  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Date de convocation : 20 mars 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-032

Date d'affichage : 20 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 34

**Objet : Action de sensibilisation au handicap – centre social Rosa Parks**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

**ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :** M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER, représenté par Mme Fatos KEBELI, M. Gérard HEBERT représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Claude MASURE représentée par M. Jean-Michel JOSSO, M. Franck COENNE représenté par Mme Françoise PYBOT, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Medhi MEJERI, M. Mostefa GHENAÏM représenté par Mme Emmanuelle ROYERE, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG.

**ETAIT ABSENT :** Mme Kadiatou LY**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Nathalie PABOUDJIAN

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité d'adapter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs et le dispositif CLAS,

Vu l'avis de la commission politique de la ville et des quartiers en date du 17/03/2025,

Considérant que les agents expriment le besoin d'être mieux formés à l'accompagnement de ces publics,

Considérant que le centre social Rosa-Parks a engagé en 2024 des échanges avec des partenaires spécialisés afin d'identifier des solutions adaptées,

Considérant que le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 91 (PARH 91) propose d'animer des sessions de sensibilisation destinées aux agents municipaux concernés,

Considérant que cette action vise à renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap et à améliorer les pratiques professionnelles des agents,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve la mise en place des sessions de sensibilisation au handicap au sein des Centres sociaux et du Pôle de proximité,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le PARH 91 et l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.



Pour le Maire empêché  
Marie-Claude GIRARDEAU  
1ère Adjointe au Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....3.1 MARS 2025..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.